

Michel Gayraud réélu au poste de Président de la Fédération Française des Spiritueux

Le Conseil d'administration de la Fédération Française des Spiritueux a réélu le 4 juillet Michel Gayraud, Directeur Général de Brown-Forman France, au poste de Président pour un mandat de deux ans.

A l'occasion de sa réélection, Michel Gayraud a réaffirmé ses ambitions pour la FFS et les spiritueux : « *Valoriser et promouvoir nos produits et nos entreprises, tels sont les principaux enjeux pour notre fédération. Notre secteur et nos métiers sont souvent méconnus, or la filière des spiritueux se caractérise par son dynamisme dans de nombreux domaines : exportation, innovation, spiritourisme. Nous devons mettre à l'honneur la vitalité de nos entreprises qui allient au quotidien, ancrage territorial et marché mondial, tradition et modernité. Notre force réside dans notre identité, nos marques et nos savoir-faire. C'est en puisant dans nos racines que nous développerons notre secteur et l'excellence de nos produits.* »

La Fédération Française des Spiritueux (FFS)

Créée en 1996, **la Fédération Française des Spiritueux (FFS)** est une organisation professionnelle qui représente les producteurs et distributeurs français de boissons spiritueuses. Elle regroupe près de 200 entreprises (des PME aux groupes à vocation internationale) soutenant 100 000 emplois dans toutes les régions de France métropolitaine et les territoires d'outremer. Depuis plus de 20 ans, la FFS a pour principale mission de traiter de toutes les questions d'intérêt général se rapportant directement ou indirectement à l'élaboration, à l'importation et à la commercialisation des boissons spiritueuses. Elle promeut **l'excellence et les savoir-faire des entreprises de la filière.**

A propos des boissons spiritueuses

Les spiritueux sont des boissons alcoolisées obtenues par distillation, macération ou infusion de matières premières agricoles. Leur teneur en alcool est de 15 degrés minimum et certaines sont vieilles en fût. Il s'agit de boissons d'origine exclusivement agricole. On dénombre 47 catégories de spiritueux (absinthe, anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruit, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruit, rhum, vodka, whisky...). Chaque année, plus de 2 millions de tonnes de matières premières agricoles (fruits, raisins, cannes à sucre, céréales et plantes) sont distillées, macérées ou infusées avant de devenir des spiritueux.

Contact presse : VF CRP

Valérie Langlois - T. 01 47 57 83 55 - vlanglois@vfcrp.fr

Agathe Cros - T. 01 47 57 85 62 - acros@vfcrp.fr